



CHAIRE UNESCO DE RECHERCHE APPLIQUÉE POUR **L'ÉDUCATION EN PRISON**

JUIN 2012



Chaire **UNESCO** de recherche
appliquée pour l'éducation en prison



TABLE DES MATIÈRES

Cégep Marie-Victorin en bref	4
Éducation en milieu carcéral	4
Une expertise à l'international	4
Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison	5
Contexte	5
Mission	5
Objectifs	6
Objectifs spécifiques	6
Rôles et responsabilités	8
Comité directeur	8
Comité scientifique	9
Équipe	9
Résultats	11
Calendrier des activités	12
Financement	13
Évaluation et rapports	14
Visibilité	14
Notes	15

LE CÉGEP MARIE-VICTORIN, EN BREF

Éducation en milieu carcéral

Le Cégep Marie-Victorin (CMV) bénéficie d'une excellente réputation à titre d'établissement d'enseignement supérieur au Québec. Il a développé une solide expertise en enseignement préuniversitaire et offre des programmes novateurs aux secteurs technique et professionnel. Depuis près de 40 ans, en partenariat avec le Service correctionnel du Canada et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS), le Cégep Marie-Victorin assume l'exclusivité de l'enseignement collégial en milieu carcéral. Il offre des programmes d'éducation en milieu carcéral diplômant dans diverses disciplines ainsi que des programmes non formels, tels que la « préparation à la sortie », « vivre au masculin » et « l'accompagnement en communauté », dans les pénitenciers fédéraux de la province de Québec au Canada.

S'appuyant sur des valeurs de respect et de valorisation de l'apprenant adulte, le CMV contribue à la réinsertion sociale des personnes judiciairisées à travers une relation pédagogique significative.

Au fil des ans, le Cégep Marie-Victorin est devenu un acteur incontournable et un chef de file de l'éducation en milieu carcéral. Son expertise et ses réalisations lui ont mérité l'appui et la reconnaissance de plusieurs intervenants et chercheurs de ce domaine.

Une expertise à l'international

Le CMV n'en est pas à ses débuts sur la scène internationale. Depuis bientôt 25 ans, il collabore au succès des programmes, tels que Jeunesse Canada Monde et l'École en mer, à travers lesquels des centaines d'étudiants de divers milieux ethniques et culturels vivent des expériences enrichissantes. Le CMV s'est même doté d'un Bureau de développement international (BDI), dont l'objectif est de mettre en place différents leviers qui facilitent l'accès à l'éducation dans des pays d'Afrique, des Amériques et d'Asie et ainsi promouvoir le dialogue entre les communautés de l'axe Nord-Sud.



CHAIRE UNESCO DE RECHERCHE APPLIQUÉE POUR L'ÉDUCATION EN PRISON

Contexte

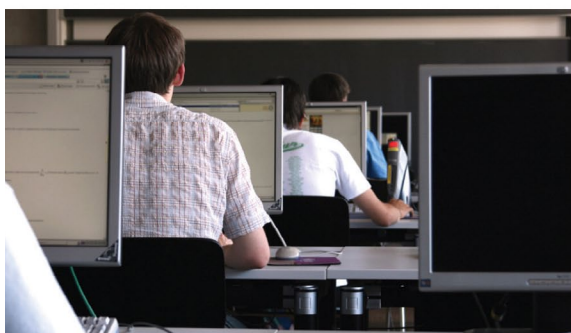
La Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison s'inscrit dans la suite du Cadre d'action de Dakar (Sénégal) - L'éducation pour tous : tenir nos engagements collectifs, adopté par des représentants de 164 pays, en 2000 - affirmant que l'éducation est un droit pour toutes les personnes dans toutes les circonstances et qu'elle constitue un outil essentiel pour le développement social.

En 2009, le Cadre d'action de Bélem, document final adopté par la Sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI), va plus loin et recommande d' « assurer l'éducation des adultes en milieu carcéral à tous les niveaux appropriés ».

Compte tenu de l'engagement international d'appuyer le Cadre d'action de Bélem, du rôle et des mandats sans équivoque de l'UNESCO pour sa mise en œuvre, la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison contribue, avec l'UNESCO, à assurer l'éducation des adultes en milieu carcéral.

Mission

Dans ce contexte où « l'éducation pour tous » doit inclure les personnes les plus vulnérables et les plus marginalisées de notre société, telles que les prisonniers, la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison a pour mission de promouvoir, stimuler et encourager la recherche appliquée liée aux différents aspects de l'éducation en prison et d'intensifier la réflexion et les actions en la matière sur le plan international.



Objectifs

- I. **Recherche appliquée.** Identifier et analyser les différents enjeux institutionnels, politiques et pédagogiques qui ont une incidence sur la qualité de la prestation de services de l'éducation en prison.
- II. **Centre de documentation.** Collecter, organiser, traiter et mettre à la disposition de la communauté internationale les recherches et les pratiques novatrices en matière d'éducation en milieu carcéral.
- III. **Communauté d'intérêts.** Créer une communauté d'intérêts internationale permettant aux professeurs, chercheurs, apprenants, éducateurs, praticiens, administrateurs des prisons, O.N.G. et consultants de diffuser leurs recherches et pratiques novatrices en matière d'éducation en prison et d'échanger sur les enjeux et les défis communs.
- IV. **Formation et sensibilisation.** Contribuer à l'amélioration de la qualité des services dans le secteur de l'éducation en prison par, d'une part, des formations aux intervenants du milieu et, d'autre part, une sensibilisation des décideurs aux avantages de l'éducation en prison.

Objectifs spécifiques

- I. **Recherche appliquée**
 - Soutenir et initier des projets de recherche appliquée entre formateurs, intervenants, professionnels et chercheurs.
 - Promouvoir de nouveaux champs de recherche.
 - Étudier et analyser les motivations présidant à la mise en place de programmes éducatifs.
 - Intégrer les différentes dimensions relatives à l'éducation en prison.
 - Analyser les conséquences de la privatisation sur l'éducation en prison.
 - Analyser le rôle de l'éducation à l'intérieur du système judiciaire.
 - Créer des groupes de travail sur les aspects les plus importants de l'éducation en prison.
 - S'assurer d'une mise à jour des données qualitatives et quantitatives relatives à l'éducation.
 - Promouvoir des projets interdisciplinaires de recherche avec divers établissements d'enseignement supérieur dans les domaines touchant l'éducation en prison.
 - Comparer les cursus de formation des formateurs.
 - Analyser les échanges, les recherches conjointes et les interventions entre preneurs de décision, enseignants, praticiens, société civile, O.N.G., familles de détenus, détenus.

II. Centre de documentation

- Identifier et répertorier un maximum d'études, de recherches, d'articles et de publications internationales pertinentes.
- Créer un centre de documentation électronique pour les chercheurs, les professeurs, les praticiens et les consultants.
- Faire de la veille stratégique sur le domaine de l'éducation en prison.
- Publier un bulletin d'information (sous forme d'infolettre par le biais du courrier électronique), sur une base régulière.
- Faire la promotion, dans le site Web de la Chaire, de toutes nouvelles études ou publications concernant l'éducation en prison.

III. Communauté d'intérêts

- Créer un site Web interactif permettant un accès international à tous les chercheurs et praticiens dans le domaine de l'éducation.
- Mettre sur pied un comité scientifique international d'experts et de praticiens qui constitueront les premiers membres de la communauté d'intérêts.
- Mettre en place un forum de discussion électronique.
- Faciliter l'émergence et la consolidation de réseaux interdisciplinaires de chercheurs et de praticiens, par le biais de l'animation du forum de discussion.

IV. Formation et sensibilisation

- Cerner les besoins de formation et de perfectionnement professionnel dans le secteur.
- Offrir des séances de formation, initialement au Canada et ultérieurement à l'échelle internationale.
- Créer un cursus de formation courte pour les formateurs en éducation en prison et les administrateurs des pénitenciers.
- Développer des outils de formation pour les ressources humaines concernées par l'éducation en prison.
- Organiser une conférence internationale. Divulguer les résultats de recherche auprès des décideurs pour alimenter la réflexion politique et la prise de décision.
- Informer les agences de l'ONU et les commissions nationales de l'UNESCO.
- Échanger avec les gouvernements et les établissements tels, que les autorités responsables des centres pénitenciers.
- Organiser des colloques, afin de sensibiliser au sujet.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Comité directeur

Le comité directeur est l'instance d'orientation stratégique, de validation et d'arbitrage de la Chaire.

Son rôle consiste à :

- assurer, avec le titulaire de la Chaire, la représentation de la Chaire auprès de l'UNESCO;
- adopter les statuts de la Chaire;
- approuver l'orientation stratégique, le plan d'action, les axes de travail et les rapports annuels;
- assurer le suivi quant à la saine gestion financière de la Chaire;
- garantir le respect de l'entente signée entre l'UNESCO et le Cégep Marie-Victorin;
- contribuer au rayonnement de la Chaire.

Il se réunit sur la convocation de son président, au moins deux fois l'an : une réunion est dédiée à la planification de l'année à venir et une autre au bilan de l'année précédente.

Les membres du comité ont un mandat renouvelable d'une durée de trois ans.

Présidente du comité directeur - Madame Nicole Rouillier

La présidente, conjointement avec les autres membres, assume à titre de directrice générale, l'ensemble des responsabilités qui incombent au comité directeur et doit voir à :

- faire le lien entre la Chaire et la Régie du Cégep Marie-Victorin;
- représenter la Chaire sur la scène politique;
- animer les séances du comité et à garder un contact régulier avec le titulaire de la Chaire, afin d'être informée sans délais de toutes situations exceptionnelles nécessitant une réunion extraordinaire du comité.

Comité scientifique

Composé de chercheurs, de professeurs, de consultants et de praticiens canadiens et étrangers relevant de la recherche appliquée pour l'éducation en prison, le comité scientifique est l'instance consultative de la Chaire. Il vient appuyer le Comité directeur dans l'atteinte des objectifs poursuivis par la Chaire.

Son rôle est de :

- proposer des orientations pour les travaux de recherche et les activités de formation;
- conseiller et faire des recommandations;
- participer au développement du centre de documentation;
- contribuer au rayonnement de la Chaire dans les réseaux nationaux et internationaux.

À la demande du titulaire, il se réunit (virtuellement ou physiquement) au besoin, sur la convocation de son président.

Les membres du comité ont un mandat renouvelable d'une durée de trois ans.

Président du comité scientifique - Monsieur Paul Bélanger, professeur à la Faculté de l'éducation de l'UQAM et directeur du Centre de recherche interdisciplinaire de cette université sur l'éducation permanente, le CIRDEP.

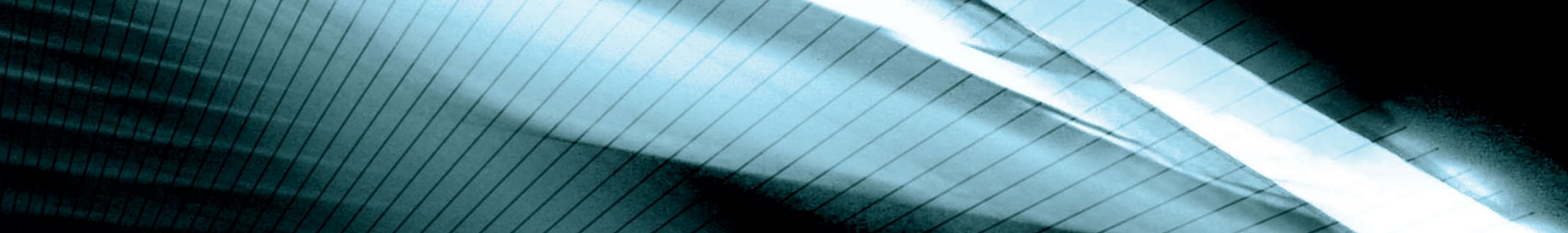
Le président, conjointement avec les autres membres, assume l'ensemble des responsabilités qui incombent au comité scientifique et doit voir à :

- animer les séances;
- garder un contact régulier avec le titulaire de la Chaire, afin d'être informé sans délai de toutes situations exceptionnelles nécessitant une réunion extraordinaire du comité.

Équipe

Titulaire - Monsieur Jean-Pierre Miron, directeur du Bureau de développement international, Cégep Marie-victorin

Le titulaire planifie, organise, dirige et supervise l'ensemble des activités reliées à la Chaire, à son rayonnement et à son administration, dans le cadre de la mission et selon les orientations approuvées par le comité directeur.



Il s'assure de l'orientation et du suivi des représentations externes et de la qualité des relations avec les bailleurs de fonds, les partenaires et les organismes affiliés à la Chaire. Il négocie et conclut les ententes de collaboration et de services, en collaboration avec la présidente du comité directeur.

Directeur des opérations - Monsieur Jean-Pierre Simoneau

Ce poste, qui relève du titulaire de la Chaire, consiste à gérer et à planifier les opérations quotidiennes de la Chaire, soient :

- contribuer et participer étroitement à l'élaboration, la mise sur pied et le développement de la Chaire et de ses activités;
- faire le suivi logistique des événements, des réunions et des activités.
- faire le suivi des différents dossiers que lui délègue le titulaire;
- organiser les réunions;
- gérer le calendrier des activités;
- faire de la veille stratégique (point de chute des abonnements/publications);
- identifier les événements pertinents auxquels participe ou doit participer la Chaire;
- rechercher des partenaires financiers privés (dons et commandites);
- rédiger le rapport annuel de la Chaire;
- mettre à jour le site Web de la Chaire;
- mettre sur pied le centre de documentation de la Chaire;
- appuyer le développement de la recherche fondamentale et appliquée.

Membres associés

Les membres associés de la Chaire peuvent être des professeurs, des chercheurs universitaires, des praticiens et des consultants, en poste ou à la retraite, actifs dans le domaine de la recherche appliquée pour l'éducation en prison.

Conseiller en recherche appliquée - Monsieur Hugo Rangel

Le rôle du conseiller en recherche appliquée consiste à faire le lien entre le comité scientifique et l'équipe de la Chaire, entre autres, pour l'établissement du centre de documentation et le développement de la recherche fondamentale et appliquée.

Conseiller en développement de projets - Monsieur Marc De Maeyer

Le conseiller en développement de projets appuie le titulaire de la Chaire pour les activités de diffusion, de formation de réseautage et contribue au développement du centre de documentation.

RÉSULTATS

À court terme (trois ans), les résultats prévus consistent à diffuser les recherches déjà réalisées, à déterminer de nouveaux domaines de recherche, à informer les décideurs et les acteurs dans le domaine de l'éducation en prison et à créer une synergie valorisant la qualité des formations et le perfectionnement professionnel des praticiens dans le domaine.

À plus long terme, par une meilleure compréhension de la réalité carcérale et des enjeux de l'éducation en prison (genre, ethnicité, enjeux sociaux, culturels, psychologiques et économiques), la Chaire aura une incidence sur les bénéficiaires suivants :

- les apprenants et leurs familles;
- les praticiens qui oeuvrent dans le domaine de l'éducation en prison et les responsables des prisons;
- les chercheurs qui oeuvrent déjà dans le domaine, les nouveaux chercheurs et la recherche interdisciplinaire;
- les établissements d'enseignement de la maternelle au secondaire et du niveau tertiaire;
- les responsables et les décideurs gouvernementaux;
- la société civile, en particulier les O.N.G. qui sont étroitement liées à l'éducation en prison;
- les partenaires internationaux de la Chaire;
- la société en générale.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Le calendrier des activités principales se répartit comme suit :

Étape du démarrage (année 1)

- Lancement officiel du mandat de trois ans de la Chaire UNESCO.
- Réunion initiale (virtuelle) du comité scientifique, en vue de déterminer les objectifs stratégiques à long terme et pour solliciter les commentaires et les avis pour le plan de travail annuel.
- Élaborer et mettre en ligne un site Web.
- Amorcer la collecte de données nécessaires à l'élaboration du centre de documentation.
- Publier au moins un bulletin d'information (Infolettre électronique).
- Participer à au moins une conférence internationale.
- Dresser l'inventaire des besoins de formation et de perfectionnement professionnel.
- Mettre en œuvre une activité de collecte de fonds.
- Assurer la représentativité de la Chaire au sein du comité de développement de la recherche du Cégep Marie-Victorin.
- Élaborer le plan stratégique de développement de la recherche fondamentale et appliquée.

Étape de la mise en œuvre et de la viabilité (année 2)

- Poursuivre l'organisation des réunions régulières du comité scientifique international.
- Mettre en œuvre au moins un nouveau projet de recherche.
- Publier au moins deux Infolettres.
- Amorcer au moins un projet pilote en Afrique et/ou ayant une connotation Nord/Sud.
- Organiser au moins une activité de perfectionnement professionnel.
- Mettre en œuvre une activité de collecte de fonds.

Étape de la mise en œuvre et du renouvellement (année 3)

- Organiser et tenir une conférence internationale.
- Mettre en œuvre un procédé d'évaluation continue.
- Présenter une proposition à l'UNESCO pour le renouvellement du mandat de la Chaire.
- Organiser une rencontre physique du comité scientifique international.
- Mettre en œuvre des activités de collecte de fonds.
- Mettre en œuvre au moins deux nouveaux projets de recherche en Afrique et/ou

- ayant une connotation Nord/Sud.
- Publier au moins deux Infolettres.
 - Amorcer au moins un projet pilote et organiser au moins deux activités de perfectionnement professionnel.

FINANCEMENT

Le Cégep Marie-Victorin encadre et soutient financièrement la création de la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison. Il met à contribution ses ressources et son expertise (prêts de locaux, d'équipements et de ressources humaines), afin d'assurer une base solide aux besoins opérationnels de la Chaire et à sa croissance future.

Le financement de la Chaire prendra différentes formes :

Partenariats. Des partenariats stratégiques à long terme seront développés avec différentes organisations concernées par les activités de la Chaire. Exemples : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS), Service correctionnel du Canada (SCC), etc.

Fonds de recherche. Les sources de financement des activités de recherche appliquée proviendront d'organismes subventionnaires, en fonction des différents types de projets. Exemples : Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), Fonds québécois de recherche sur la société (FQRSC), Centre de recherche pour le développement international (CRDI), Agence canadienne du développement international (ACDI), Fonds d'initiatives internationales (FII) du Conseil de recherche en sciences humaines, etc.

Autofinancement. Dès la première année, des activités d'autofinancement seront mises sur pied. Ces activités réuniront des partenaires non traditionnels qui assureront, avec les revenus des activités, la pérennité de la Chaire.

Commanditaires. Des ententes de commandites seront également conclues avec des partenaires en prestation de services (création de sites Internet, imprimeur, traiteurs, etc.), en échange d'une certaine visibilité sur les supports médias de la Chaire.

ÉVALUATION ET RAPPORTS

La Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison fonctionne selon les principes de la gestion axée sur les résultats (GAR), en fonction des plans annuels qui présentent des objectifs et des indicateurs de rendement clairement définis. Le comité scientifique de la Chaire jouera un rôle majeur dans la détermination et le suivi de ces buts et de ces objectifs.

L'évaluation continue des plans annuels de la Chaire est un élément important du mandat du comité directeur de l'établissement qui doit également respecter les lignes directrices de l'UNESCO en matière d'évaluation et de rapports.

VISIBILITÉ

Un objectif important de la Chaire est de chercher à mieux faire connaître les enjeux propres à l'éducation en prison. À cette fin, elle prévoit accorder beaucoup d'attention à l'amélioration de l'échange de connaissances concernant cet important segment de l'Éducation pour tous. Elle adopte une stratégie de communication efficace et efficiente qui comprend l'élaboration d'un site Web spécialisé, la publication régulière de bulletins d'information, un serveur de listes interactif, une présence active aux principales activités dans le domaine de l'éducation en prison ainsi que l'organisation d'une conférence internationale pendant son premier mandat.



Chaire **UNESCO** de recherche
appliquée pour l'éducation en prison



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Cégep Marie-Victorin

7000, rue Marie-Victorin - Montréal (Québec) CANADA H1G 2J6
Téléphone : 514.328.3832 - Télécopieur : 514.328.3829
educare@collegemv.qc.ca • www.cmv-educare.com